Taubira pleure sur les Guyanais de souche mais nous on n’aurait pas droit à « Français de souche « ? Par Daniel Pollett

écrit par Daniel Pollett | 5 mars 2015

Deux députés socialistes, Naïma Charaï et Mehdi Ouraoui, ont saisi le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel après qu'Alain Finkielkraut, dans l'émission de France 2 « Des paroles et des actes », eut employé l'expression « Français de souche ».

Rappelons que dans les colonnes de « Libération » du 8 mars 2008, Naïma Charaï n'hésitait pas à déclarer, à propos de la liste électorale où elle figurait : « *Dans la constitution d'une liste, on est toujours la représentation de quelque chose. Effectivement, je suis une Arabe et ce que je trouve déplorable, c'est qu'on ne le soit pas suffisamment.* »

Souvenons-nous que lors d'un congrès d'élus des DOM-TOM en novembre 2007, Christiane Taubira parlait des « *Guyanais de souche* » sans que s'élèvent les protestations des deux députés socialistes : « *Nous sommes à un tournant identitaire. Les Guyanais de souche sont devenus minoritaires sur leur propre terre.* »

Pas plus d'indignation de ces deux députés lorsque Houria Bouteldja, à qui nous devons la brillante œuvre « *Nique la France* » traitait les Français de « *Sous-Chiens* ».

Ne vous en déplaise, madame et monsieur les

députés du Parti socialiste, « *Français de souche* », ça existe !

Un Français de souche peut se définir, sans que cela soit exhaustif, par le fait d'être né en France, de parents français, d'adhérer à la République française sans la contester notamment dans sa laïcité, de parler le français, de porter un prénom français tel que figurant dans un calendrier français, d'adhérer aux valeurs, coutumes et traditions françaises issues de deux millénaires d'Histoire imprégnés de christianisme, de se vêtir selon les habitudes françaises… Et encore : de s'abstenir de toute participation à des actions ou revendications communautaristes d'origine étrangère, d'adhérer à des groupes ethniques, notamment ceux se faisant remarquer de façon peu recommandable…

Peu importe, si l'on se situe dans cette définition, que l'on soit de race blanche, ou noire, ou de tout autre, car dans ce cas on n'est pas plus différent que ne le sont un blond et un brun, un grand et un petit, des yeux bleus et des yeux verts… Peu importe aussi que l'on soit croyant ou athée, ou adhérant à quelque religion que ce soit.

Justement donc, observer que quelqu'un appartient à la race noire, ou à la race blanche, n'est que la reconnaissance d'un fait avéré, d'une réalité du quotidien sur toute la planète. Cela ne préjuge en rien de qualités ou de défauts. C'est un fait qui se suffit à lui-même. Il n'y a pas là de racisme, simplement l'observation d'un fait naturel. Il en est de même pour les Français de souche, les Français de cœur dont nous parlerons plus loin et ceux qui s'excluent volontairement de la société française et donc de notre République.

Il existe aussi des Français de cœur, ceux, et ils sont nombreux, qui sont nés hors de la France, mais qui y sont venus pour toutes sortes de raisons. Ceux-ci ont adopté les us

et coutumes de leurs hôtes, de leur pays d'accueil, ils se sont intégrés sans même que l'on ait à utiliser ce terme à leur endroit, tant ils ont réussi cette intégration dont on parle beaucoup depuis qu'elle n'existe plus pour un nombre grandissant. Leurs descendants, s'ils ont conservé un patronyme original ou une apparence physique particulière, ne se remarquent pas plus que cela et participent parmi tous à la vie de la France. Ceux-ci ne se revendiquent pas « Français de papiers », bien au contraire, ils ont fait leur service militaire ou plus encore, ils se sont engagés dans l'armée française pour défendre notre patrie commune et les valeurs de l'Occident.

Trente cinq mille d'entre eux sont morts au combat dans notre Légion étrangère. Des millions ont vécu, travaillé durant des siècles parmi les autres Français sans se faire remarquer en particulier.

Être Français de cœur est donc un fait de société observable sans aucun racisme, c'est même un titre honorifique.

Certains de ces Français de cœur ont marqué l'Histoire par leur réussite, leur humanisme, leur patriotisme. Nous pouvons citer par exemple :

La Polonaise Marie Curie, mondialement connue pour ses travaux sur l'uranium.

L'Italien Ettore Bugatti, pionnier de l'automobile de luxe et de compétition, créateur d'autorails prestigieux dont l'esthétique a inspiré le TGV.

Le Guyanais Félix Éboué, administrateur colonial rallié à la France libre.

L'Italien Enrico Pigozzi, dit Henri Pigozzi, qui fit toute sa carrière professionnelle en France, créateur de la marque d'automobiles Simca, qui fut en son temps premier

producteur français avec le modèle Aronde.

Le Français d'ascendance polonaise Gaston Palewski, officier des Forces Françaises Libres, Chef de cabinet du général De Gaulle, ministre, député.

Le Sénégalais Léopold Sédar Senghor, poète, écrivain, premier Président de son pays.

Le Français d'ascendance portugaise Pierre Mendès France, officier des Forces Françaises Libres, politicien, Président du Conseil, écrivain.

Le Français d'ascendance polonaise Michel Poniatowski, Résistant, ministre, écrivain.

Il existe aussi, comme cité plus haut, des « Français de papier » se revendiquant publiquement comme tels, d'autres qui sont membres d'équipes nationales de sport et qui refusent de chanter notre hymne national, d'autres encore qui forment des bandes ethniques malheureusement reconnaissables comme telles.

Tous ceux-là remettent gravement en cause la ***Res Publica***, notre République, notre bien commun à tous. La République ne reconnaît que des citoyens, égaux en droits ***et*** en devoirs.

Nous attendons avec impatience que se manifestent les créateurs, les humanistes, les artistes de talent de certaine communauté dont une majorité de membres situe leur loi religieuse au dessus de celle de notre République. Nous attendons avec impatience les Aliénor d'Aquitaine, Jehanne d'Arc, Catherine de Médicis, Olympe de Gouges, Louise Michel, Jacqueline Auriol, Lucie Aubrac, Caroline Aigle qui devraient pouvoir se manifester parmi eux.

Au moment où des communautarismes prétendent s'élever au dessus des lois de la République, où des

politiciens de plus en plus nombreux discutent, pactisent et se compromettent avec ces communautarismes anti-républicains, où les mêmes remettent en cause la laïcité républicaine et nos traditions françaises, où les gens issus de la « diversité » bénéficient de la « discrimination positive » et quasiment d'un statut social particulier et privilégié en dehors de toutes les conceptions républicaines, où la France est abandonnée à la mondialisation sans visage mais avec profits, il ne faut donc pas s'étonner que des Français de souche s'identifient comme tels. **N'en déplaise à une ex-ministre de la Culture (!) il existe bien une identité nationale française, de souche, laquelle a été épousée pour le meilleur et pour le pire par des millions d'immigrés venus du monde entier**. **Ceux-ci, Français de cœur, ont participé à la grandeur, à la défense et à la prospérité de notre pays en remerciement pour la paix civile, la liberté et toutes sortes de choses qu'ils n'avaient pas dans leurs pays d'origine. Pour ceux-ci autant que pour nous-mêmes et nos descendants, nous devons préserver les acquis de nos Anciens, de notre République, afin que se continuent les principes de notre devise : *Liberté, Égalité, Fraternité.***

Alors, madame et monsieur les députés du Parti socialiste, n'ayez donc pas peur que se manifeste l'identité des Français de souche, car si vous êtes Français de cœur, vous êtes de notre grande et honorable famille. Mais si ce terme vous effraie, si vous adhérez à cette police de la pensée unique remettant en cause notre ***liberté*** en culpabilisant les consciences et en criminalisant les débats de société, qui remet en cause notre ***égalité*** dans la différence naturelle, qui remet en cause notre ***fraternité*** dans la reconnaissance réciproque, alors je vous invite à revoir votre copie, car les staliniens d'aujourd'hui devront demain rendre des comptes au peuple souverain.

Daniel Pollett